

Parrainage 2018

 **inter invest**
Solutions d'investissement innovantes

Parrainage 2018, doublez vos gains !

Parrainez vos proches en quelques clics

01
**Connectez-vous sur
votre espace**
www.inter-invest.fr

Dans la partie « Parrainage », vous pourrez en seulement quelques clics adresser à vos proches un email préconfiguré présentant les différentes solutions d'investissement Inter Invest.

02
**Vos proches souscrivent
à un produit Inter Invest**

Après étude de sa situation par un conseiller en investissement financier, le destinataire de votre message souscrit à une solution d'investissement Inter Invest.

03
**Cumulez 2 fois plus
de Top Miles**

Vous gagnez 20 000 Top Miles pour chaque nouveau filleul qui souscrit à un produit Inter Invest suite à votre recommandation.

04
**Rempotez 2 fois plus
de cadeaux**

Dès le premier parrainage, vous gagnez 6 bouteilles de champagne Ruinart. Au second, c'est un Ipad que vous pouvez remporter !

1 parrainage

**6 bouteilles
de Ruinart**

20 000 Top Miles

2 parrainages

Ipad

40 000 Top Miles

ou

**eChèques cadeaux
Amazon (100€)**

10 000 Top Miles



Conditions Générales

Article 1

L'adhésion au programme de parrainage s'effectue sur proposition d'Inter Invest après acceptation des Conditions Générales du programme de parrainage sur le site www.inter-invest.fr.

Article 2

Afin de recommander les solutions d'investissement proposées par Inter Invest, le parrain envoie, via son espace personnel sur www.inter-invest.fr, un email préconfiguré à la personne qu'il souhaite parrainer, celle-ci devient alors son filleul. Dans le cas où le filleul aurait été parrainé par plusieurs personnes, c'est le parrainage le plus ancien dans l'année de sa première souscription qui fait foi.

Article 3

Les envois en masse sont prohibés en particulier ceux qui seraient effectués en utilisant une quelconque base de données ou tout logiciel d'intrusion dans les bases de données. Le parrain s'engage à n'adresser un email préconfiguré qu'aux personnes qu'il connaît personnellement et avec lesquelles il entretient des contacts réguliers.

Article 4

Le parrain recevra un bonus de 20 000 Top Miles, crédité sur son compte Inter Invest, pour toute première souscription à une solution d'investissement proposée par Inter Invest effectuée par son filleul à condition que celui-ci n'ait pas déjà souscrit un produit proposé par Inter Invest par le passé. Dans le cas où le filleul souscrirait à plusieurs produits proposés par Inter Invest, un seul bonus de 20 000 Top Miles serait crédité sur le compte du parrain.

Article 5

Les Top Miles seront convertibles lors des périodes d'échange (deux périodes d'échange par an) contre les cadeaux suivants : une caisse de 6 bouteilles de champagne Ruinart ou un iPad, selon le nombre de Top Miles obtenus et les stocks disponibles. Les eChèques cadeaux Amazon (d'une valeur unitaire de 100€) peuvent être échangés tout au long de l'année.

Article 6

Les Top Miles ne peuvent pas être convertis en espèces et les cadeaux obtenus suite à la transformation des Top Miles ne sont ni échangeables ni remboursables. Le service après-vente des cadeaux n'est pas assuré par Inter Invest.

Article 7

Les Top Miles obtenus par le parrain ont une durée de validité de 24 mois, décomptée à partir de la fin du mois au titre duquel le compte du parrain a été crédité.

Article 8

Inter Invest se réserve le droit d'exclure du programme de parrainage tout parrain qui ne respecterait pas les Conditions Générales du programme.

Article 9

Le programme de parrainage est réservé aux personnes ayant déjà souscrit aux solutions d'investissement proposées par Inter Invest. Les professionnels de la gestion de patrimoine partenaires d'Inter Invest ne peuvent pas bénéficier du programme de parrainage.

www.inter-invest.fr

21, rue Fortuny - 75017 Paris
Tél. 01 56 62 00 55

Inter Invest SA au capital de 10 000 200 € - Siège : 21, rue Fortuny - 75017 Paris
Immatriculation au RCS de Paris : B 383 848 660 - n° Siren : 383 848 660 00 106 - Code APE : 6832B
Agréée par l'ACPR en qualité de société de financement & d'entreprise d'investissement - Code interbancaire (CIB) 16758



Solutions d'investissement innovantes

Inter Invest, société française indépendante de plus de 26 ans agréée par l'ACPR (Banque de France) en tant que société de financement et entreprise d'investissement, est spécialisée dans les solutions d'investissement innovantes permettant de :

Réduire votre impôt sur le revenu

Loi Girardin - Jusqu'à 60 000 € de réduction d'IR

Opérations en loi Girardin industriel et en logement social pour une réduction d'impôt totalement sécurisée.

FIP Outre-mer* - 38% de réduction d'IR

Fonds d'investissement de proximité destiné au financement de PME industrielles ou de services dans les DOM et les COM.

Investir en capital

Investissements au capital de PME de premier plan sélectionnées par Inter Invest Capital et permettant à l'investisseur de se constituer un portefeuille de qualité en actions non cotées (Mandat, Holding, FPCI, ...).

Investir en Immobilier en Nue-Propriété

Investissements sur des emplacements patrimoniaux à des prix décotés tout en bénéficiant d'un confort de gestion et d'une fiscalité avantageuse.

Une expertise reconnue



2013 - 2015 - 2016 - 2017

1^{er} prix

Promoteur de solutions Girardin
Magazine Gestion de Fortune



2018

1^{er} prix

Catégorie Girardin Industriel
Pyramides de la Gestion de Patrimoine
- Magazine Investissement Conseils



2017

Prix de l'innovation

Capital Investissement
Pyramides de la Gestion de Patrimoine
- Magazine Investissement Conseils

La Presse en parle

Capital

[Consulter l'article](#)

Le Point

[Consulter l'article](#)

investir
LE JOURNAL DES FINANCES

[Consulter l'article](#)

* Les investisseurs sont invités à prendre connaissance des brochures commerciales et notamment des facteurs de risques (risque de perte en capital, risque d'illiquidité, risque d'absence de diversification de l'investissement, risques liés au niveau élevé des frais et risques liés à la valorisation du portefeuille) et des frais.